

N° 6512¹

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2012-2013

PROJET DE LOI

autorisant le Gouvernement à participer au dépassement des financements de la 1ère phase des travaux nécessaires à l'évacuation et à l'épuration des eaux usées générées par les communes du bassin supérieur de la Vallée de l'Attert, ainsi qu'au financement des phases 2 et 3

* * *

AVIS DE LA CHAMBRE DES SALARIES

**DEPECHE DE LA DIRECTION DE LA CHAMBRE DES SALARIES
AU MINISTRE DE L'INTERIEUR ET A LA GRANDE REGION**

(12.2.2013)

Monsieur le ministre,

Par lettre du 4 février 2013, vous avez soumis le projet de loi sous rubrique à l'avis de la Chambre des salariés.

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que le projet sous rubrique n'appelle pas de commentaire de la part de notre Chambre professionnelle et que nous y marquons notre accord.

Veillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la Chambre des salariés,

La Direction,
René PIZZAFERRI
Norbert TREMUTH

Le Président
Jean-Claude REDING

